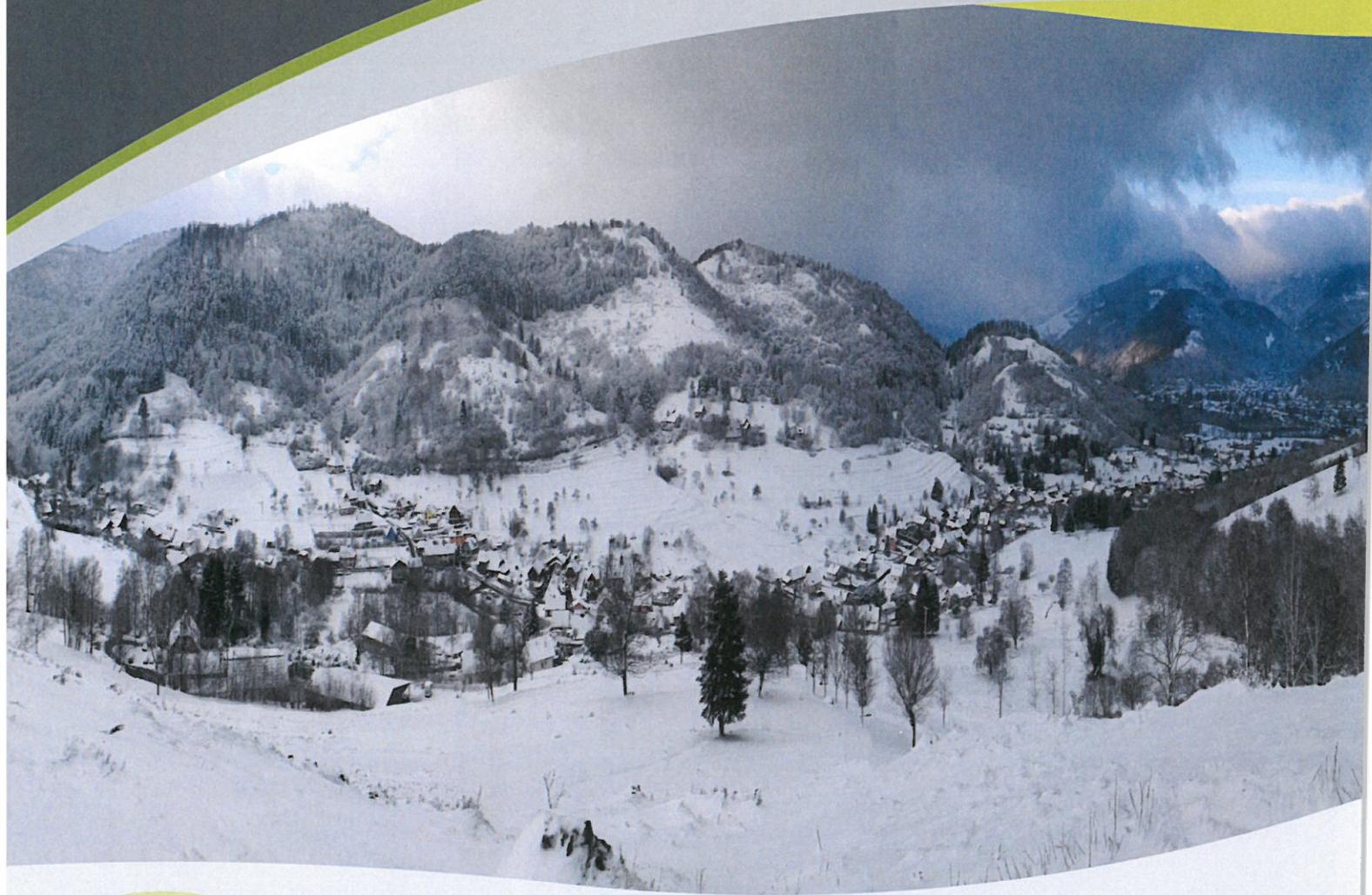


Mitzach infos

S'Dorf Blätt

Bulletin N°13 JANVIER 2015



- Edito p/2
- La vie communale p/3-4
- La vie du village p/5-7
- La parole aux associations p/8-9
- Histoire p/10
- Etat civil p/11



Mesdames & Messieurs,
Chers Citoyens,

Le début d'année 2015 a été marqué par des événements d'une extrême gravité. Dix sept personnes ont été les victimes de cette nouvelle forme de guerre qu'est le terrorisme. Le pays entier a été choqué et bouleversé par ce drame.

Sans faire l'amalgame entre les religions et les personnes d'origine et de nationalité diverses, ces faits de guerre méritent qu'ils soient traités avec la plus grande fermeté.

Cinq mille individus résidant en France ont été identifiés comme étant de potentiels terroristes. Je souhaite vivement que ces personnes soient surveillées et gérées de manière efficace et sans laxisme, afin que notre liberté, de s'exprimer, de circuler librement ou tout simplement de vivre en paix dans notre pays, ne soit pas atteinte.

En octobre, nous avons finalisé un dossier important pour notre commune. Les chasses en Alsace et Lorraine sont attribuées par des baux dont la durée est de 9 ans. Le bail de notre chasse arrive à son terme à la fin du mois de Janvier 2015. Deux solutions étaient possibles pour la relocation : soit par adjudication en réunion publique soit par négociation (appelé solution gré à gré) à condition que le locataire, en place, en fasse la demande. A Mitzach, c'est la solution gré à gré qui a été adoptée. Le montant de la location a été fixé à 14 000 € par an. Cette recette, pour notre commune, est fort appréciable.

Aussi, je veux remercier notre locataire de chasse, Monsieur SCHNEIDER Joseph, qui pratique son loisir depuis plusieurs décennies à Mitzach. La chasse n'est pas seulement un hobby pour le locataire. Ce sport de loisir est indispensable à un bon équilibre de notre milieu naturel. La chasse est réglementée par des règles précises afin que la faune soit correctement régulée, selon des quotas imposés, pour qu'elle ne nuise pas à la régénération de nos forêts. La forêt est le patrimoine le plus précieux que nous possédons à MITZACH. La recette nette cumulée, ob-

Edito

tenue par la vente des bois depuis 15 ans, est de 180 000 €. A une période où les dotations et les subventions sont en baisse continue, vous comprenez aisément l'importance et la richesse que représente notre territoire forestier.

2014 aura été un bon cru pour les sportifs de notre village. André GROB a brillamment remporté deux nouveaux titres de champion du monde des masters, en ski de fond. Par ses innombrables succès, André a parfaitement tracé la voie à son jeune poulain Clément CHRISMANN.

A près de 18 ans, Clément a remporté son premier titre de champion de France en ski de fond. Cette victoire lui a ouvert les portes de l'Equipe de France, dans laquelle il évolue actuellement. A Clément, je souhaite beaucoup de joie et de satisfaction dans ce sport ô combien ! exigeant et difficile. Par ses victoires, que je lui souhaite nombreuses, il sera un digne ambassadeur de notre village.

Thomas HANS, un autre jeune citoyen du village, s'est illustré au cours de l'année dernière dans le domaine industriel. Thomas, après avoir gagné la médaille d'or des Olympiades Industrielles de Lille en 2009, a été sélectionné pour les Olympiades Internationales au Canada. Sa spécialité, c'est le contrôle industriel. Par ses compétences reconnues au niveau des instances des olympiades, Thomas a été nommé expert et membre du jury pour les futures épreuves nationales et internationales. J'adresse toutes mes félicitations à cet autre ambassadeur de notre village. Je veux surtout exprimer mon optimisme par rapport à cette jeunesse (que Clément et Thomas représentent si bien), cette jeunesse qui se bat, qui fait des efforts et qui gagne !

Ce sont des jeunes de cette trempe qui relèveront les défis de demain.

Que l'année 2015 soit prospère pour tous nos citoyens, que le respect, la fraternité et le vivre-ensemble soient vraiment la volonté de tout un chacun.

Votre maire
Bernard FRANCK



Le Cahier



PLANNING DES COLLECTES 2015

Collecte des objets encombrants dans le village :

Encombrants et Métaux :

- Vendredi 13 février, *Encombrant*
- Vendredi 13 mars, *Métaux*
- Vendredi 10 avril, *Encombrant*
- Vendredi 12 juin, *Encombrant*
- Vendredi 11 septembre, *Encombrant*
- Vendredi 9 octobre, *Métaux*
- Samedi 13 novembre, *Encombrant*

infos
2015

Les collectes spécifiques :

Des collectes de déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) et de déchets ménagers spéciaux (DMS) seront organisées :

<u>Collectes D3E:</u>	<u>Collectes DMS:</u>
➤ Samedi 21 mars	➤ Samedi 11 avril
➤ Samedi 6 juin	➤ Samedi 10 octobre
➤ Samedi 12 septembre	
➤ Samedi 14 novembre	

de 8h30 à 11h30 aux Espaces d'Entreprises de Wesserling, rue des Fabriques

Quels sont les déchets concernés par ces collectes ?



Les DEEE concernent les équipements qui fonctionnent avec une prise électrique, des piles ou un accumulateur :

- gros et petits appareils électroménagers,
- équipements informatiques et de télécommunication (ordinateurs, téléphones...)
- appareils audiovisuels (téléviseurs...)
- outils électriques et électroniques,
- jouets,
- matériel d'éclairage,
- ampoules et néons (sauf ampoules et néons à filament), etc...



Les DMS sont des produits souvent toxiques, issus de vos travaux de jardinage, de bricolage, de l'entretien de la maison (phytosanitaires, peintures, solvants...), sans oublier vos vieux thermomètres à mercure non cassés.

Pharmacie de Garde

Pour faciliter l'accès à la liste des pharmacies de garde sur tout le territoire, un numéro national a été mis en place par Résogardes : le 3237.

Résogardes
3237

Ce numéro audiotel (appel surtaxé), au tarif de 0,34 euros la minute depuis un téléphone fixe, permet d'accéder à la liste des 3 pharmacies de garde les plus proches 7 jours sur 7, 24h sur 24.

Composez le 3237 sur votre téléphone, puis laissez-vous guider...

Résogardes
3237



**TROUVEZ LA
PHARMACIE DE GARDE**
la plus proche !



La vie communale

Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

Séance du 29 août 2014

- le bail de location de la chasse expire le 1er février 2015. L'actuel locataire, M. Schneider Joseph, a fait une demande officielle pour renouveler son bail par convention de gré à gré. La commission communale consultative de la chasse (4c) réunie le 29 août a donné un avis favorable pour la convention de gré à gré. Le conseil, après en avoir discuté, décide à l'unanimité le renouvellement du bail de location de chasse à M. Schneider par convention de gré à gré.

Plusieurs points sont évoqués et discutés : le maintien d'un seul lot de chasse – les bonnes relations de M. Schneider avec la commune – il est reconnu comme un chasseur respectueux et tolérant avec tous les usagers de la forêt et des zones réservées à la chasse, à savoir, les représentants de l'ONF, du Club Vosgien, les marcheurs, les exploitants forestiers – le prix de l'hectare de la chasse de Mitzach est le plus bas de toutes les chasses aux alentours de notre ban communal, 20.63 €/hectare contre près de 60.00 € par ailleurs. Il ne s'agit pas de réactualiser notre prix au niveau des autres, néanmoins les revenus de la chasse représentent une partie non négligeable de notre budget. C'est pourquoi cette recette doit être gérée d'une manière juste et réaliste – le cheptel de gibier sur notre territoire a beaucoup évolué depuis 2006 avec l'arrivée progressive des cervidés (cerfs et biches). La pression du gibier devra faire l'objet d'un suivi particulier afin que la régénération naturelle ainsi que les plantations de sapins ne soient pas détruites. Les plans de chasse seront ajustés à l'importance du cheptel de gibier et devra être respecté.

Après toutes ces remarques, le conseil décide de proposer le montant de 15 600 € (contre 13 000 € précédemment) pour toute la durée du bail. Une clause prévoira la révision du bail au cas où le loup, le lynx ou une épidémie venaient à décimer le cheptel de gibier. M. le Maire est autorisé à négocier le montant du bail.

- la commune de Mitzach n'est pas adhérente à la structure périscolaire qui existe au sein de la Communauté des Communes de Saint-Amarin. Celle-ci accueille les enfants scolarisés de 3 à 12 ans en dehors des horaires d'école. Une famille de Mitzach souhaiterait bénéficier des services de cette structure à raison d'une journée par semaine. Le coût horaire de la participation communale serait de 2.30 €/heure. En faisant une simulation avec le nombre d'enfants scolarisés à Mitzach et en considérant que 25 % de ces enfants, comme c'est le cas dans les autres communes, pourraient profiter du système périscolaire, le coût pour la commune s'élèverait à un minimum de 11 270 €. Le maximum serait à l'heure actuelle 45 080 €. Le conseil, après en avoir longuement discuté et pris en compte l'aspect financier très important, décide de ne pas adhérer au système périscolaire. Le conseil a également motivé sa décision par le fait qu'il y a 4 assistantes maternelles à Mitzach.

- les nouveaux rythmes scolaires ont changé les horaires des

écoles, notamment l'heure de début des cours le matin fixée dorénavant à 8h30 au lieu de 8h. Au vu de ce changement, certaines familles ont rencontré des problèmes de garde le matin. Pour venir en aide à ces familles, le conseil a décidé la mise en place d'une garderie de 8h à 8h30 qui sera assurée par Mme Felbinger notre Atsem (aide maternelle). Son temps de travail supplémentaire sera rémunéré au taux de rémunération actuel.

- le conseil décide à l'unanimité d'organiser la 6ème Fête de la Pomme le dimanche 14 septembre 2014. Les tarifs appliqués en 2013 seront reconduits.

- des gens du voyage se sont installés sur des terrains privés entre le 30 juin et le 13 juillet 2014. Près de 100 caravanes avaient pris sauvagement place sur des terres agricoles. Cette situation a fortement perturbé la quiétude de la vie de notre village. A juste titre, les riverains avaient beaucoup de mal à comprendre comment nos autorités de l'Etat autorisent l'installation de ces populations sur des terrains privés dépourvus de toute structure d'accueil (eau, sanitaire, électricité). Les responsables de cette communauté ont, à la fin du séjour, régularisé partiellement leurs frais de séjour : 800 € pour la commune, 300 € pour les agriculteurs et 100 € pour le football club. Le conseil décide de céder 400 € aux agriculteurs. M. Michel Erny, agriculteur et conseiller municipal est chargé de répartir la somme de 700 € aux agriculteurs concernés par l'occupation de leurs terrains privés. Les 400 € restant à la commune seront utilisés pour financer l'achat et la mise en place de panneaux de signalisation à l'entrée de la piste cyclable qui y interdiront l'accès à tout véhicule motorisé sans autorisation et le camping et le caravanning sur ces terrains qui se trouvent en zone inondable. M. le Maire rappelle que son courrier adressé à la Préfecture le 20 juillet est toujours sans réponse.

- le conseil décide l'achat d'une saleuse qui permettra de réguler au mieux la quantité de sel utilisé, ce qui réduira le coût et préservera mieux nos chaussées.

- le conseil décide l'attribution d'une aide exceptionnelle de 400 € à la musique Echo du Brand pour l'achat d'une batterie et l'attribution annuelle de 380 € au Football Club comme aide au financement d'un système d'arrosage.

- un tilleul, arbre remarquable du sentier M a été coupé sur le pâturage communal, sans concertation avec la commune. Un courrier sera adressé à l'agriculteur concerné.

- une course à pied sera organisée par le ski-club Ranspach en avril 2015 en partance de notre salle des fêtes en direction du Belacker.

Séance du 17 octobre 2014

- le conseil prend acte de la décision des propriétaires concernant l'abandon du produit de la chasse et décide d'affecter ce produit à la couverture des cotisations obligatoires pour les propriétaires des assurances accident agricole et à l'entretien des chemins ruraux et forestiers.

La vie communale

Comptes-rendus des séances du Conseil Municipal

- décide de procéder à la location en un seul lot et de l'attribuer de gré à gré au locataire actuel au prix de 14 000 €.
- la commune a adhéré au contrat de groupe d'assurance statutaire proposé par le centre de gestion du Haut-Rhin le 1er janvier 2012. Ce contrat est en déséquilibre financier et une augmentation des taux de cotisation est proposée. Le conseil n'ayant pas trop le choix pour garder l'assurance, accepte la révision du taux de 4.08 % à 4.85 %.
- approuve le rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité de l'eau potable et du service assainissement de la Com Com.
- approuve le rapport annuel 2013 sur les traitements des ordures ménagères, ainsi que le rapport d'activité de la Com Com.
- dans le cadre de la réhabilitation de la maison communale, il reste des travaux de menuiserie extérieure à réaliser : remplacement de 3 soupiraux, remplacement d'une porte de garage, remplacement d'un volet et pose d'un nouveau bardage en bois sur l'appendice arrière de la maison. Après en avoir discuté, le conseil accepte le devis de 5 710 € de l'entreprise Mura Roger.
- M. le Maire remercie toute l'équipe municipale ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de la Fête de la Pomme. Le bilan financier est légèrement bénéficiaire. Un don de 50 € est proposé à l'ensemble des cors de chasse du Gsang ainsi que 35 € aux 2 accordéonistes qui ont participé à l'animation de la fête.
- un tilleul remarquable ayant été planté, selon certaines sources peu de temps après la révolution de 1789, au lieu-dit Bielacker, présente des traces sérieuses de vieillissement (il est creux à la base). Un diagnostic phytosanitaire réalisé par une entreprise homologuée indique que cet arbre est encore acceptable et n'est pas déclaré à abattre.
- les piliers en grès de l'église sont en très mauvais état et présentent de sérieux problèmes de sécurité pour un bâtiment public. Le conseil décide d'engager des travaux pour le remplacement des 2 colonnes de pierres pour un montant de 1 425.80 € ht.
- M. le Maire informe le conseil que la commune paye une assurance « auto-mission des élus » qui prend en charge les accidents ou sinistres survenant lorsque l'élu est en mission.
- le conseil décide d'une motion concernant la réforme territoriale. Il tient à réaffirmer solennellement le caractère spécifique de l'Alsace qui devrait selon eux rester une région à part entière.
- le conseil décide d'une motion concernant l'institution notariale et demande que soit maintenu le service notarial en tant que profession réglementée sous tutelle du Ministère de la Justice.

- décide de la gratuité de la Salle des Fêtes pour l'organisation par le Ski-club Ranspach d'un dîner dansant.
- M. Weinzorn, propriétaire d'une parcelle de terrain sur laquelle sont implantés des captages et des conduites d'eau qui alimentent le réservoir principal de Mitzach désire la vendre. La Com Com qui à la compétence de la gestion de l'eau, va acquérir ce terrain.

Séance du 21 novembre 2014

- la révision des loyers des maisons communales est basée sur l'indice officiel de référence des loyers, soit une augmentation annuelle de 0.47 %. Le conseil approuve cette hausse et les loyers seront révisés à partir du 1er janvier.
- les tarifs pour le bois d'affouage (180 €/la corde) et de location de la Salle des Fêtes restent inchangés.
- concernant les travaux et investissements à prévoir pour 2015, aucun gros chantier ou investissement ne sera inscrit au budget 2015. Cependant, des travaux d'entretien et de maintenance de notre patrimoine sont à prévoir : mise en peinture de la salle de classe de l'école maternelle au début des vacances scolaires, achat d'un nouveau véhicule communal, réfection du mur de soutènement de l'école primaire et de la maison communale, aménagement du cimetière, aménagement des anciens WC extérieurs de l'école primaire en espace de stockage, remplacement de la chaudière du bâtiment mairie-école. Un échéancier pour les travaux d'accessibilité des bâtiments publics devra être réalisé avant le mois de juillet.
- le plan de gestion de notre forêt communale, établi par l'ONF, prévoit un volume d'exploitation très faible en 2015. Il n'y aura par conséquent pas de fonds de coupe disponible. Pour palier à cette carence, des lots seront prévus sur nos pâturages communaux.
- des parents d'élèves ont manifesté leur mécontentement suite à la délibération du conseil du 29/08/14 concernant le périscolaire. Le sujet reste d'actualité, des investigations seront menées pour trouver une solution positive.
- un nouveau site internet est en cours de réalisation pour notre commune.
- la nouvelle saleuse a été livrée fin octobre. Une convention sera signée entre la SCEA Ferme du Grünholz et la commune pour définir les modalités concernant le déneigement et le salage.



La vie du village

Ecole maternelle

Au moulin de STORCKENSOHN

1. Lundi matin, nous avons pris le bus pour aller au moulin de Storckensohn. Nous allons fabriquer du jus avec nos pommes.
 2. Au moulin, nous avons vu la grande roue qui tourne quand l'eau lui tombe dessus.
 3. Monsieur André nous a accueillis pour découvrir le moulin et fabriquer du jus de pomme. Il nous a expliqué que c'est la grande roue dehors qui fait tourner les engrenages du moulin.
 4. D'abord, nous avons lavé les pommes.
 5. Puis, la meule a tourné pour les écrabouiller.
 6. Nous avons ensuite ramassé la bouillie de pomme avec des pelles et l'avons mise dans un cageot.
 7. La bouillie a été versée dans le pressoir par M. André et la maman de Benjamin.
 8. Le jus a coulé d'abord doucement puis très fort quand nous avons tourné la presse du pressoir.
 9. Le jus de pomme était délicieux. On a rapporté 4 bouteilles à l'école pour les boire plus tard...
- Les élèves de petite, moyenne et grande section et CP.



Voici la recette de nos Petits Gâteaux de Noël...

- 1) Nous coupons 1 plaquette de BEURRE en petits morceaux. (250g)
- 2) Nous mélangeons ensuite le beurre avec 250g de SUCRE.
- 3) Puis, il faut casser 2 œufs et les mélanger avec le beurre et le sucre. C'est difficile, il faut des muscles !
- 4) Après, nous ajoutons la moitié d'un paquet de FARINE et mélangeons avec les mains. Ca colle aux doigts ! Il faut avoir les mains bien propres !
- 5) La boule de pâte doit reposer 3 heures au frais. (la notre a reposé toute la nuit)
- 6) Le lendemain, nous cassons les noisettes du noisetier de l'école avec des pierres. Quel vacarme !
- 7) Puis nous étalons une boule de pâte (mais pas trop).
- 8) Ensuite, il faut découper des formes avec un emporte-pièce.
- 9) On pose une noisette sur le sablé.
- 10) Sandra met la plaque de petits gâteaux au four chaud pendant 12 minutes.
- 11) Nous gardons les gâteaux dans une jolie boîte de Noël.
- 12) Enfin, régalez-vous ! Nous, on a adoré nos BREDALAS !!

Les élèves de petite, moyenne et grande section et CP.

le 12 décembre 2014

Ecole primaire

A la découverte de la marche nordique.

Depuis mi-novembre, nous faisons de la marche nordique. C'est de la marche avec des bâtons de ski ou de marche. Christophe et Berni nous ont appris la technique : c'était facile...mais pas pour tout le monde !

Mais, depuis, on a progressé et on part à l'assaut de la montagne autour de Mitzach. C'est un entraînement pour le ski de fond. Durant les séances, Blandine et Sylvie nous ont accompagnés. Finalement, c'est chouette la marche nordique.



Sur le chemin de l'école

Jeudi, 20 novembre, la classe élémentaire est allée au cinéma au CAP à Saint-Amarin. Dans le cadre du festival du film engagé « Du rêve au réveil », nous avons vu « Sur le chemin de l'école ».

C'est l'histoire de quatre fratries réparties aux quatre coins du monde : Kenya, Maroc, Argentine et Inde. Tous risquent leur vie

pour aller à l'école qui se trouve loin de chez eux. Ils mettent entre 1h15 et 4 heures pour s'y rendre chaque jour à pieds ou à cheval. Les dangers sont nombreux : attaques d'animaux, glissement de terrain...

S'ils mettent ainsi leur vie en péril, c'est parce que l'école leur permettra de réaliser leurs rêves et accéder à une vie meilleure.

La visite de Saint-Nicolas

Merci à Saint-Nicolas et à Hanstrapp pour leur visite avec leur âne. Un grand merci pour les friandises et le mannala dont nous nous sommes régalez !





Fête de la Pomme

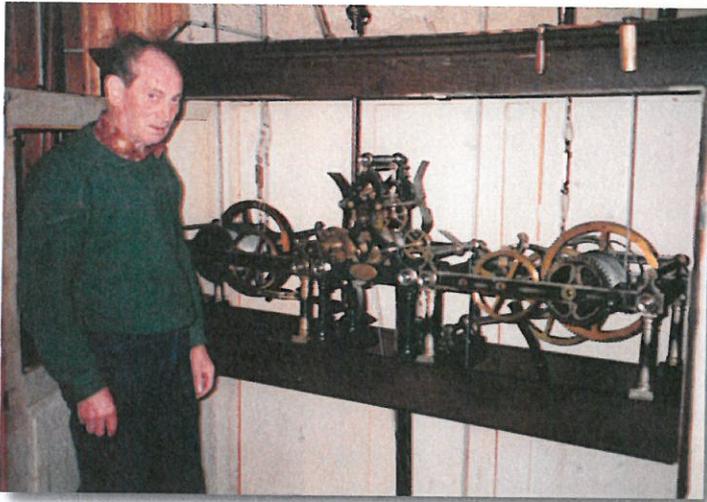
Grâce à une météo, une nouvelle fois clémente, notre désormais traditionnelle Fête de la Pomme s'est déroulée dans une bonne ambiance festive où les villageois ont pu se rencontrer en toute convivialité. C'est aussi l'occasion pour certains de revenir au village de leur enfance et de revoir leurs anciens copains d'école et de jeux et partager leurs souvenirs.

N'oublions pas de remercier par ces quelques lignes, l'ensemble des personnes qui contribuent chaque année à l'organisation et à l'animation de notre fête villageoise.





Louis Zussy



Louis Zussy a quitté ce monde fin 2014.

Avec lui disparaît une personne discrète mais très engagée et investie dans la vie du village.

Ouvrier communal occasionnel : il participait au sciage du bois pour la Salle des Fêtes.

Il remontait l'horloge de l'église tous les jours à heure fixe, jusqu'à son électrification.

Il s'occupait du chauffage de l'église, mais avant, il passait une semaine à pelleter la poussière de charbon (qui servait de combustible) déchargée par les camions, jusqu'à l'installation d'un chauffage au fioul.

Il ouvrait tous les matins l'église et la fermait tous les soirs, il balayait, nettoyait, déneigeait la place de l'église, il arrosait les fleurs jusqu'à ces dernières années.

Gardons de Louis, un souvenir reconnaissant.

Mille Mercis pour tout ce travail accompli. Respect !



Patrick HOLVECK

Patrick a exercé le métier de débardeur, très difficile et dangereux.

En plus des connaissances de la forêt, il fallait avoir des compétences en mécanique afin de réaliser l'entretien et la réparation des engins.

En hiver, lorsque la neige tombait dru, ou que les rues étaient verglacées, il se mettait au travail à n'importe quel moment du jour ou de la nuit afin de sécuriser les voies.

Il effectuait également des travaux de voirie et d'entre-

tien.

Patrick, tu as décidé de changer d'orientation professionnelle, nous voulons te remercier pour ton professionnalisme, la disponibilité dont tu as fait preuve tout au long de ta carrière et nous te souhaitons bonne continuation dans tes nouvelles fonctions.

Bon vent à Michel Erny qui a accepté de remplacer Patrick.



Travaux d'été

Travaux d'été par les jeunes villageois

Les années se suivent et se ressemblent! Corinna, Manon, Lisa et Paul avaient comme mission de repeindre les volets de la maison forestière, de la salle des fêtes et la clôture de l'école maternelle. Ils ont également accompli divers travaux tels que le désherbage du cimetière, etc.



La parole aux associations



Donneurs de sang



Que cette année 2015 vous apporte de nombreux moments de bonheur et de joie ! Mais plus que tout, on vous souhaite de préserver ce bien si précieux qu'est la santé !

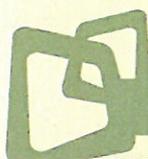
Les membres de l'Amicale des donneurs de Sang.
Nos RDV pour 2015 de 16h30 à 19h30.
Vendredi 15 mai et vendredi 10 juillet à Ransapch.
Vendredi 25 septembre à Mitzach
Vendredi 11 décembre à Husseren-Wesserling.

A très bientôt...

2 donneurs de Mitzach sont à l'honneur.

- Heck Régine 3^{ème} niveau bronze avec 25 dons
- Wassmer Guillaume 3^{ème} niveau bronze avec 25 dons.

Félicitations à eux !



Commémoration du 11 novembre



La Commune de MITZACH a commémoré le 96^{ième} anniversaire de l'armistice de la Grande Guerre ainsi que le 100^{ème} anniversaire de l'arrivée des troupes françaises dans la vallée de Saint-Amarin en présence des forces vives et de la population du village qui avaient été invitées pour cette cérémonie.

Suite à l'allocution de Monsieur le Maire et la lecture de la lettre de Monsieur le Secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Monsieur le Maire et Monsieur Bringard ont procédé au dépôt de gerbes de la Commune et du Souvenir Français.

Pompiers

La cérémonie du 11 novembre fut aussi l'occasion pour la municipalité de mettre à l'honneur les soldats du feu :

- Christian COMPERE, Chef de corps engagé depuis 1983 Sergent-Chef, promu au grade d'Adjudant
- Philippe REINSTETTEL, engagé au corps depuis 1995 Caporal-Chef, promu au grade de Sergent

Le commandant Lucien SCHNEBELEN, ancien Chef de Corps du Centre de Secours de THANN et Inspecteur départemental à la sécurité, a eu l'honneur de remettre les nouveaux galons aux récipiendaires.

Le corps de sapeurs-pompiers de MITZACH a été créé il y a plus de 175 ans. Monsieur le Maire a relevé le grand mérite de notre CPI qui assure la proximité des secours à nos concitoyens. Il leur a adressé ses plus vifs remerciements pour leur disponibilité et le temps consacré par ces hommes et femmes pour le bien public.

La cérémonie s'est achevée par un vin d'honneur offert par la Commune dans la Salle des Fêtes.



Conseil de Fabrique

Une nouvelle crèche à l'église.

Notre ancienne crèche ayant largement fait son temps (50 ans environ), le Conseil de Fabrique, par l'intermédiaire de Dominique HERRGOTT, Jean HERRGOTT et André KNIBIELY, décide de reconstruire une nouvelle crèche. Le bois a été gracieusement offert par la société NAVILIAT de Saint-Amarin. Le plan, le façonnage et la construction ont été réalisés par Dominique, le polissage et le vernissage par Jean et André.

Un grand merci pour cette belle réalisation qui a nécessité plus de 100h de travail et qui perpétue nos valeurs.





Concert de Noël

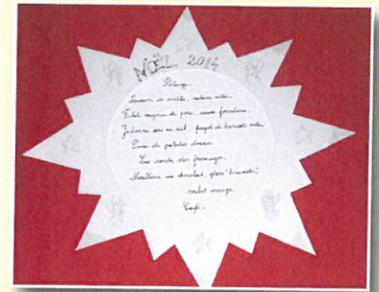
La musique Echo du Brand et la chorale Ste Cécile se sont à nouveau unies pour le concert de l'Avent. Un grand concert, un instant de plaisir et de partage, un moment chaleureux en chant et en musique. Les musiciens et cette trompette magique, dans leur répertoire varié, ont enchanté les auditeurs nombreux. Les choristes ont offert au public des chants sur le thème de la montagne. Et des airs de Noël bien sûr, pour terminer cette soirée tout en émotion.



Noël des aînés

NOS AINÉS ONT FÊTE ET CHANTÉ NOËL

Plus d'une cinquantaine de nos citoyens âgés de plus 70 ans ont répondu à l'invitation de la municipalité pour partager ensemble une agréable journée de Noël. Après une messe célébrée par le curé Jean Arnold et agréablement rehaussée par les chants de la chorale, les festivités ont continué par le repas. Durant l'après-midi, un diaporama photos sur le thème des 4 saisons à Mitzach a permis à nos aînés de découvrir des lieux ou images insolites qu'ils n'ont, pour certains, plus l'occasion de voir par eux-mêmes. Puis, encouragés par la décoration de la salle sur le thème de la musique et d'un Noël blanc, ils ont entonné des chants de Noël jusque dans la soirée.



Le Thur Trail



Le ski-club Ranspach organisera le dimanche 12 avril 2015, le 1^{er} Thur Trial de la vallée de la Thur. Le départ sera donné à la salle des fêtes de Mitzach et l'arrivée se fera au même endroit. 2 parcours seront proposés, Le Rossberg de 30 km (+ de 1 100 m de dénivelé positif) et La Mitzachoise de 14 km (+ de 470 m de dénivelé positif).

Dans l'esprit « Aventure et Découverte » cette manifestation à la volonté de rendre l'évènement le plus attrayant possible, pendant et après les courses. Ainsi des animations, expositions et ventes seront proposées par des associations, artisans et producteurs locaux.



HISTOIRE : 70^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE MITZACH

Fin novembre 1944. Les allemands ont fait sauter tous les ponts. Ils ont creusé des fossés antichars et se sont solidement retranchés dans les villages de la vallée. Au loin, le canon tonne. La libération est proche, l'espoir renaît et dans chaque famille on se prépare fébrilement à accueillir les libérateurs. Par-dessus les crêtes vosgiennes, les troupes françaises s'infiltrèrent dans la vallée et progressent vite. La bataille fait rage, le lieutenant Lucien Paye avec ses goumiers descend du Belacker et aborde les premières maisons du village de Mitzach. Les goumiers convergent vers la commune. Les allemands contre-attaquent et les goumiers exténués, se replient jusqu'aux «Trois Bornes ». A l'aube, le lieutenant Paye passe résolument à l'offensive et les soldats de la Wehrmacht sont chassés définitivement de Mitzach.

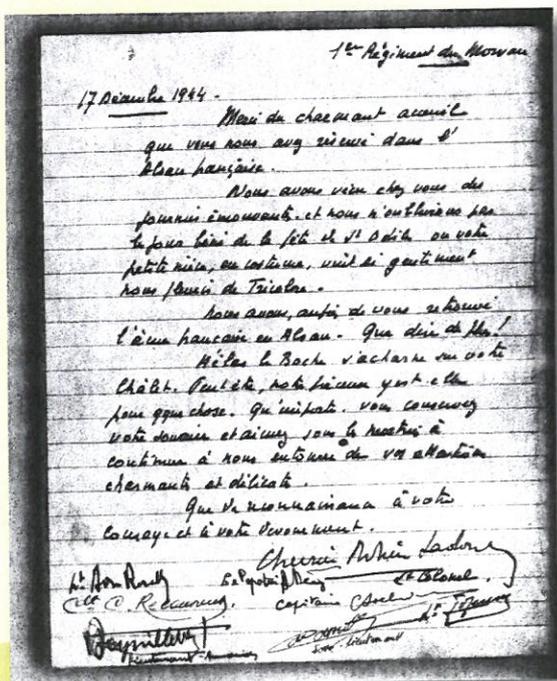
C'est le 1^{er} décembre 1944. Le commandant Akesba, qui devait par la suite trouver une mort glorieuse, et le lieutenant Paye établissent leur PC dans la maison de M. Justin Hans. C'est de là, que sont conçues et élaborées les opérations qui devaient aboutir à la libération de St-Amarin, Malmerspach et Moosch.

Fête de la libération : février 1945

La fête de la libération n'a eu lieu qu'en février 1945. D'importantes troupes ont participé à une liesse populaire bien compréhensible. Mais entre la date d'entrée des libérateurs et cette fête, les opérations militaires pour chasser l'occupant qui s'est longtemps cramponné au-dessus de Ranspach, de St-Amarin et vers la route des Crêtes, ont encore fait bon nombre de victimes civiles et militaires.

Une pensée particulière pour le jeune Edouard Hans, qu'un éclat d'obus blessa à l'œil lors des combats de la libération.

Lettre du 1^{er} Régiment du Morvan datée du 17 décembre 1944



La Commune de Mitzach à ses enfants victimes de la Guerre ARNOLD Lucien, FEDER René, FUSSINGER Xavier, GULLY Armand, HERRGOTT Pierre REBISCHUNG Joseph, REBISCHUNG Maurice, SIMON Armand, SIMON Marcel, WELCKER François, WILDEMANN Jean Baptiste

La remise en place d'une administration communale : 23 septembre 1945

A la libération, il fallut réorganiser totalement l'administration du village. Une Commission Municipale dont les membres furent pris parmi les habitants et les anciens conseillers municipaux fut alors désignée. Elle avait à sa tête Monsieur Herrgott Valentin (maire de la libération).

Cette Commission Municipale possédant les pouvoirs d'un Conseil, avait pour but d'administrer la ville jusqu'aux élections de septembre 1945.

Liste électorale

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LISTE des Membres composant le Conseil municipal de la Commune de *Mitzach*
Verzeichnis der Mitglieder des Gemeinderats der Gemeinde

Canton de *Saint-Amarin* Arrondissement de *Thionville*
Kanton

Renouvellement général de 1945

N°	Noms et Prénoms des Candidats <small>Namen und Vornamen der Kandidaten</small>	Qualité ou Profession <small>Beruf und Funktion</small>	Date de naissance <small>Geburtsdatum</small>	Date de l'inscription <small>Datum der Einschreibung</small>	Inscrit <small>Inschrift</small>	Votants		Suffrages		Précédent titulaire <small>Präzessorgentlicher</small>
						inscrits	de l'élection	exprimés	valables	
1	Herrgott Valentin	Comptable	25-05-19	25-09-45	263	65	192	127	192	
2	Fussinger Xavier	Châssier	25-05-19					127	127	
3	Gully Armand	Comptable	15-09-09					127	127	
4	Simon Armand	Comptable	27-02-21					127	127	
5	Simon Marcel	Comptable	24-09-13					127	127	
6	Rebischung Joseph	Comptable	24-02-21					127	127	
7	Rebischung Maurice	Comptable	24-02-21					127	127	
8	Welcker François	Comptable	24-02-21					127	127	
9	Wildemann Jean Baptiste	Comptable	24-02-21					127	127	

Le 23 septembre 1945, se déroulèrent les premiers votes en vue de la désignation du Conseil Municipal.

Le 1^{er} octobre 1945, le nouveau Conseil Municipal prit ses fonctions et on procéda à l'élection du Maire. Monsieur Herrgott Valentin fut élu Maire de Mitzach au premier tour, à l'unanimité. Sylvère Schwaller quant à lui fut nommé Adjoint au Maire. Ainsi, l'administration locale retrouvait ses pouvoirs normaux.

Un bouquet de fleurs pour nos libérateurs





Etat Civil

Naissances

Le 15/01/2014
Le 06/03/2014

Noah NUSSBAUM de Jérémy Nussbaum et de Laetitia Schaller
Lorenzo REANT de Fabrice Réant et de Marie-Christine Gidemann



Décès

Le 01/01/2014
Le 04/02/2014
Le 12/05/2014
Le 17/05/2014
Le 29/05/2014
Le 18/06/2014
Le 06/08/2014
Le 25/08/2014
Le 27/08/2014
Le 18/09/2014
Le 27/10/2014
Le 09/12/2014

Marguerite HALLER (NILLY) née le 5 décembre 1945
Angèle RIVIERE (LEHMANN) née le 15 juin 1933
Cécile REBISCHUNG (LUTHRINGER) née le 20 novembre 1941
Willy WALDMEIER né le 11 février 1940
Anne WELCKER (MEHR) née le 21 décembre 1915
Alice BUTTIGHOFFER (FINCK) née le 6 décembre 1922
Jean DOPPLER né le 28 août 1933
Nicolas FLEISCHER né le 21 juillet 1975
Richard BUTTIGHOFFER né le 13 juillet 1951
Jacqueline WALTER née le 30 mai 1950
Louis ZUSSY né le 6 septembre 1933
Marie-Louise DIETEMANN (HERRGOTT) née le 3 février 1926



Les anniversaires 2015

95 ans

Le 05/02/2015

Jeanne FRANCK

90 ans

Le 15/08/2015
Le 30/11/2015

Marthe SCHNEIDER
Anne THALLER

85 ans

Le 13/03/2015
Le 20/04/2015
Le 25/08/2015
Le 12/12/2015

Georges RITSCH
André DETTWILLER
Marie-Louise HANS
Louis HALLER

Noces de Diamant

Le 16/08/2015
Suzanne et Jean-Jacques LERCH

Noces d'Or

Le 16/10/2015
Claudine et André KNIBIELY



LE PASSAGE DU BIBLIOBUS DANS NOTRE VILLAGE

Durant cette année, le bibliobus sera de passage dans notre village tous les mois, le 4ème samedi. Il stationnera sur la place de l'Eglise de 14h à 15 h.
Voici les dates : 24 janvier – 28 février – 28 mars – 25 avril – 23 mai – 27 juin – 28 septembre – 24 octobre – 28 novembre.

L'équipe de rédaction
vous souhaite
une très bonne année 2015.



Pour toute remarque, idée ou suggestion pour
la prochaine édition veuillez vous adresser à :

Mairie de Mitzach

44 rue Principale

Tél. 03 89 82 60 59 - Fax . 03 89 82 72 99

mairie.mitzach@wanadoo.fr